



# ENTREPRENDRE SON AVENIR



Le réseau  
**Groupement de Créateurs**  
Se construire & entreprendre, pour réussir



## LES VALEURS DU RÉSEAU

Toute  
personne est une  
**richesse**  
pour le territoire.

Les Groupements de Créateurs accueillent toute personne, quels que soient le stade d'avancement de son idée et son niveau de qualification, et visent en priorité :

- > les jeunes déscolarisés
- > les demandeurs d'emploi
- > les habitants des quartiers prioritaires.

Toute personne  
exprimant le désir  
de créer une activité est  
**écoutée.**

La personne est écoutée, sans jugement sur la faisabilité de son idée ou sa capacité à créer.

La personne est  
**au centre**  
du dispositif, initiatrice  
et co-constructrice  
de son projet.

Les Groupements de Créateurs accompagnent les personnes dans leurs projets, sans jamais se substituer à elles dans les démarches à mener.

L'insertion et  
**l'autonomie**  
de la personne  
sont les finalités  
de l'accompagnement.

Les Groupements de Créateurs visent la transformation des envies d'entreprendre en catalyseurs d'insertion professionnelle, par un accompagnement fondé sur l'entrepreneuriat et la pédagogie de projet.

L'accompagnement s'inscrit  
dans une logique de  
**service public.**

Les services du Groupement de Créateurs sont proposés à titre gratuit.



# LES IDÉES REÇUES QUI EMPÊCHENT D'AVANCER

## Je n'ai pas d'argent

« Le Groupement de Créateurs m'a apporté un soutien pour pouvoir mettre mon projet par écrit, bien le définir et faire toutes les démarches nécessaires pour avoir un projet viable qui me donne accès aux ressources financières. Alors qu'au départ je pensais non ce n'est pas réalisable, je n'ai pas d'argent. »

Saaida L.

## Je n'ai pas d'idée

« Au début je n'avais pas vraiment de projet ni l'envie de créer mon entreprise. Puis j'ai réfléchi et je me suis dit que je n'avais rien à faire, je ne trouverais rien à faire, donc autant que je me mette dans quelque chose pour pouvoir acquérir des compétences. »

Mélissa N.

## Je me sens seul

« Le fait d'être en groupe m'a permis d'avancer et d'oser prendre des initiatives car je sais maintenant que j'ai un réseau derrière moi, il y a des gens qui sont là pour nous écouter. »

Martine B.

## C'est trop compliqué

« L'animatrice du Groupement de Créateurs m'a aidé à structurer mon projet, pour le construire. »

Matthias C.

## Je suis en situation de handicap

« Je me suis découvert une vraie passion pour le métier d'esthéticienne. Mon handicap visuel a un avantage : il m'a rendu plus forte, plus compétente par rapport à mon sens du toucher, aux massages, etc. »

Jennifer M.

## Je n'ai pas de diplôme

« C'est vraiment ouvert à des gens comme moi qui n'ont pas de diplôme. Le Groupement de Créateurs nous aide à être plus mature et à avoir bien la tête sur les épaules. »

Mélissa N.

## Je suis trop jeune

« Je me dis que je suis encore jeune, et c'est une force. »

David B.

« C'est le moment idéal de le faire, et la phase d'émergence du Groupement de Créateurs aide beaucoup, elle nous booste. »

Anton K.

## Je ne vois pas ce que le Groupement de Créateurs peut m'apporter

« Le Groupement de Créateurs m'a beaucoup aidé à savoir comment établir, planifier, bien segmenter mon projet à partir de l'idée jusqu'à la concrétisation. »

Patrick T.

« Avant je n'avais pas du tout confiance en moi. La phase d'émergence m'a beaucoup aidée, notamment le fait de voir qu'il y a d'autres jeunes qui ont les mêmes problèmes que moi, qu'on a tous des idées et que tout est possible. »

Martine B.

OSER C'EST DÉJÀ  
AVANCER.  
VOUS SOUHAITEZ  
EN SAVOIR PLUS ?

**CONTACTEZ L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES GROUPEMENTS DE CRÉATEURS,  
CHARGÉE DE L'ANIMATION DU RÉSEAU  
ET DE L'ESSAIMAGE DE LA DÉMARCHÉ :**

Association Nationale des Groupements de Créateurs

Immeuble Le Sextant - 462 rue Benjamin Delessert

77 550 Moissy-Cramayel

Tél : 01 64 13 82 79

Email : [info@groupement-de-createurs.fr](mailto:info@groupement-de-createurs.fr)

[www.groupement-de-createurs.fr](http://www.groupement-de-createurs.fr)



<https://www.facebook.com/groupementdecreateurs/>



<https://twitter.com/ANGCreateurs>

# DONNER À SES RÊVES LES MOYENS D'EXISTER

DE L'ÉMERGENCE DU PROJET À L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES  
NÉCESSAIRES À SA RÉALISATION, L'ACCOMPAGNEMENT DES  
GROUPEMENTS DE CRÉATEURS S'ARTICULE EN DEUX PHASES :

## LA PHASE D'ÉMERGENCE

La phase d'émergence permet au porteur de projet de définir une idée et de la formaliser, au travers d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs. Cette phase dure de 2 à 6 mois et comprend quatre étapes :

- > mieux se connaître en tant que porteur de projet
- > définir précisément son idée
- > découvrir l'environnement de son projet
- > définir l'adéquation entre soi, son projet et son environnement .

**Une fois la phase d'émergence terminée, le porteur de projet peut décider :**

- > de lancer son projet
- > d'opter pour une autre voie (formation, emploi salarié, etc.)
- > ou de continuer avec le Groupement de Créateurs sur la phase de formation d'Entrepreneur (DUCA).

## LA PHASE DE FORMATION D'ENTREPRENEUR

Une fois que le porteur de projet a validé son idée en phase d'émergence, la phase de formation lui permet d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion de toute activité (une entreprise, une association, un événement, son propre emploi) et de vérifier la faisabilité de son projet.

**Accessible aux non-bacheliers**, cette formation est reconnue par un Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA) et la certification professionnelle d'Entrepreneur TPE. Elle est dispensée par le Groupement de Créateurs, impliquant la structure porteuse (Mission Locale ou autre), l'Université du territoire et un organisme de conseil en création d'activité (BGE, CCI, coopérative, etc.).

En intervenant en amont du parcours de création, les Groupements de Créateurs facilitent l'accès des personnes éloignées de l'emploi, notamment les jeunes, aux dispositifs d'accompagnement et de financement de la création d'activité (chambres consulaires, coopératives d'activités et d'emploi, couveuses, BGE, Initiative France, Adie, France Active, etc.).



# L'ÉVALUATION D'IMPACT CONFIRME LA PERTINENCE DE LA DÉMARCHE

Une étude réalisée par le CREST, le laboratoire J-Pal, et Sciences-Po dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

L'évaluation du dispositif des Groupements de Créateurs, dont les résultats ont été publiés en octobre 2016, démontre l'impact positif du dispositif sur l'insertion professionnelle et l'autonomie des jeunes demandeurs d'emploi.



## LES GROUPEMENTS DE CRÉATEURS FACILITENT L'ACCÈS À L'EMPLOI

Après l'accompagnement, lors de la 2<sup>ème</sup> année, les jeunes bénéficiaires décrochent plus facilement un emploi : ils sont 23% de plus que les non bénéficiaires à avoir un emploi salarié.



## GRÂCE AUX GROUPEMENTS DE CRÉATEURS, LES JEUNES SE FORMENT DAVANTAGE

Dès la **1<sup>ère</sup> année** d'accompagnement, ils acquièrent de nouvelles compétences. La preuve ? **Les jeunes bénéficiaires sont 2 fois plus nombreux à suivre une formation professionnalisante** que les non bénéficiaires.



## LA SITUATION FINANCIÈRE DES JEUNES S'AMÉLIORE AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DES GROUPEMENTS DE CRÉATEURS

**Les jeunes bénéficiaires perçoivent des revenus d'activité plus importants** que les non bénéficiaires, (36 % de plus). Ils dépendent moins des allocations sociales et de l'aide de leur entourage.





# DEPUIS 2000, LES GROUPEMENTS DE CRÉATEURS ONT :

REÇU ET ORIENTÉ  
PLUS DE  
**15 000**  
PERSONNES



ACCOMPAGNÉ  
**7 500**  
PERSONNES  
EN PHASE  
D'ÉMERGENCE  
DE PROJET



ACCOMPAGNÉ  
**1 300**  
PERSONNES  
EN PHASE DE  
FORMATION  
D'ENTREPRENEUR  
(DUCA)

**UN TIERS DU PUBLIC RÉSIDE DANS LES  
QUARTIERS PRIORITAIRES.**

Des résultats qui confirment la pertinence de la démarche : un an après l'accompagnement du Groupement de Créateurs, plus de **60% des diplômés accèdent à l'emploi, créent une activité ou reprennent une formation qualifiante.**

Sélectionné dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir et lauréat du concours national La France s'engage, le réseau des Groupements de Créateurs démarre son **changement d'échelle**, avec un objectif : passer de 15 Groupements de Créateurs en 2016 à 30 sur l'ensemble du territoire national à l'horizon 2019, en ciblant particulièrement les quartiers prioritaires de la Ville.

Pour cela, **de nouveaux partenaires privés seront associés** afin notamment de jouer un rôle d'incubateur pour chaque nouveau Groupement de Créateurs dans leurs premières années d'amorçage. Pour donner aux jeunes les moyens de réaliser leurs rêves, accompagnez le développement des Groupements de Créateurs !

**Le réseau  
Groupement de Créateurs**  
Se construire & entreprendre, pour réussir

LES PARTENAIRES ENGAGÉS À NOS CÔTÉS

